

générale *essentielle*, et sans laquelle elles cesseraient d'être des plumes. De même, bien que les hommes diffèrent de grandeur de grosseur, de couleur et d'intelligence, etc. Ils n'en sont pas moins semblables dans les choses essentielles ; c'est-à-dire tous composés d'un corps et d'une âme et créés à l'image et à la ressemblance de Dieu. Il s'en suit donc, que si les plumes sont faites seulement pour écrire, les hommes également ne doivent avoir qu'une seule et même fin, qui est de servir Dieu.

Qui a créé le monde ?

Dieu est le créateur du ciel et de la terre, et de toutes les choses visibles et invisibles.

Le monde comprend non seulement les anges et les hommes, mais le soleil, la lune et les étoiles, les montagnes, les fleurs, les arbres, les plantes, les animaux, en un mot, toutes les choses que nous voyons et celles que nous ne voyons pas.

(A suivre.)

Les Ursulines de Québec

Le Couvent des Ursulines de Québec a été fondé, en 1639, par Madame de la Peltrie.

Les propriétés que possèdent les Dames religieuses Ursulines, sont les suivantes :

1^o Dans la ville : leur monastère, leur jardin, 17 maisons, 4 bureaux et un certain nombre de lots. Les maisons donnent 6,000 piastres de revenu annuel, et les lots rapportent 3,962 piastres. Mais il ne faut pas perdre de vue que la construction de ces maisons a nécessité la mise d'un capital assez considérable, dont l'intérêt doit être déduit des profits qu'elles donnent.

En dehors de la ville : le petit fief de Sainte Anne et une terre de 8 arpents, situés dans le seigneurie de Lauzou ; la seigneurie de Sainte-Croix ; enfin, un terrain de 40 arpents en superficie, sur lequel est bâti le village de Sainte-Angèle, et donné aux Ursulines par le gouvernement français.

A part cette dotation, elles n'ont jamais rien reçu des institutions civiles de notre pays.

Puisqu'on veut tout connaître aujourd'hui, et que trop de personnes sont sous l'impression que toute la richesse publique est entre les mains de nos communautés religieuses, voyons ce que rapportent ces dernières propriétés qui, du reste, sont en dehors de la ville.